



Le 13 juin 2017

« PLEIN LE CHU ? »

Le CHU par ici, le CHU par-là, le CHU partout. Plein le CHU ?

A voir...

Mise sous tutelle du CHU ?

Ça peut y ressembler.

Certains voient dans cette piste (par ex le Pdt du CS de Lavour) un moyen de retourner à la normale, de mettre sur la touche le Directeur actuel et de régler les problèmes liés à l'anesthésiste de Lavour, celui mis en cause.

Pour la CGT ces deux situations doivent être réglées, c'est clair, mais indépendamment. Nous avons largement agi en ce sens.

En revanche en passer pour cela par une direction commune avec le CHU nous laisse perplexe...

Le Conseil de Surveillance du CHU vient de voter le 6 juin dernier sur la base d'une convention une Direction commune CHU/CH Lavour.

Ce qui donnerait :

- Le Directeur du CHU deviendrait le Directeur de la direction commune, big boss (!)
- Un Directeur de Lavour serait désigné.
- Le reste des organigrammes du CH Lavour et du CHU resteraient inchangés

Une convention bien légère ?

Un recto verso et 4 articles plus loin et nous voici en mode : « Parle à mon CHU ton hôpital est malade » !

Mais qui est vraiment mal en point ? Les agents du CH Lavour sont au travail, eux !

L'article 1 précise juste que chaque établissement conserve sa personnalité juridique, ses instances représentatives et son autonomie financière...

Il est à noter que cette convention n'a pas été présentée au Conseil de Surveillance du CH Lavour ! Et pour cause, il est toujours boycotté par certains et le Directeur « borduré ».

La CGT du CH Lavour n'est pas favorable à cette direction commune. Nous l'avons exprimé il y a quelques semaines au président du Conseil de Surveillance qui nous avait fait part de cette piste.

Nous devons certes régler les problèmes locaux et la crise institutionnelle inédite que traverse le CH Lavour mais cette mise sous tutelle du CHU et de son Directeur nous interpelle.

Plusieurs questions nous taraudent

Qui a eu cette idée et pourquoi ? Qui la cautionne ?

Quels sont les objectifs exacts ?

Quelles répercussions pour le CH Lavour ?



Pourquoi ne sommes-nous pas emballés ?

On peut y voir le risque de perdre notre autonomie décisionnelle.

Certes il est précisé dans la convention que nous conserverons celle financière. Encore heureux !

Mais qu'en est-il de l'autonomie en matière des ressources humaines ?

Dans le domaine des soins ? Des orientations ?

Dans celui de la pérennité des services ?

Ou encore de la logistique, des services techniques ou de la formation ?

Et la mobilité des personnels au sein du GHT désormais prévue dans certains cas par une instruction interministérielle du 4/05/17 ?

Sera-t-elle favorisée, accélérée, impulsée ? Imposée ?

Hégémonique, omnipotent ?

Que dire et penser du rôle d'un Directeur sur le CH Lavour avec au-dessus de lui le big boss du CHU ?

Qui va décider ? Celui d'en bas ou celui d'en haut ?

Quel sera notre interlocuteur principal ?

Si nous voulons le rencontrer, allons-nous prendre RDV à mi-chemin ? A Verfeil ?

Enfin, un seul et même Directeur pour le CHU, le CH Lavour et pour le GHT, n'est-ce pas un peu hégémonique ?

Propositions CGT

- Nous voulons une Direction autonome, pas « inféodée » au CHU.
- Nous demandons que soit étudiée la piste de la convention qui nous lie déjà au CHU afin de régler la permanence des soins des anesthésistes par un avenant.

Pour rappel, cette convention rapporte un max au CHU. Il récupère une activité chirurgicale lucrative.

Le CH Lavour bénéficie en contrepartie de consultations et de quelques retours d'hospitalisation en SSR. Mais le CHU peut faire mieux, beaucoup plus.

Le développement de la chir ambu, promis depuis 2009, n'est toujours pas au RDV.

Prenons garde également que les consultations, « fleuron » de la convention avec le CHU, ne se transforment pas à l'avenir en télémedecine...

Quel avenir pour le CH Lavour?

Radieux ? Hôpital dortoir, télémedecine ? Téléportation pour accéder au Directeur ?

Mais peut-être exagérons nous... ?

En parlant d'avenir, le directeur actuel nous quitte. Il intègre le CHU au 1^{er} juillet...Bon vent !

Les responsables institutionnels, ARS, CNG ou Ministère de la Santé n'ont pas assumé leurs responsabilités. Ils ont été dans l'incapacité de prendre la moindre décision...en fonction des éléments qu'ils avaient en leur possession...

La suite nous dira si cette Direction commune sous la coupe du CHU était une situation à risque pour le CH Lavour ou une réelle garantie...

Wait and CHU !

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr